



Dossier succession

Par dumon2022

Bonjour

Dans une succession nous, aurions besoin d'un document concernant une succession précédente. Le notaire de l'époque a pris sa retraite mais le cabinet a été repris depuis

Doit-on demander le document au nouveau notaire pour on demander le double au juge Des tutelles alors que le dossier à plus de 40 ans merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le notaire successeur conserve les archives de celui qui a pris sa retraite. Demandez lui le dossier qui vous manque.